



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2512

Attribution d'une subvention de 10 000 euros au Réseau CANOPE "Réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques" - Signature d'une convention cadre pluriannuelle 2016-2017-2018

Direction de l'Education

**Rapporteur** : Mme BRUGNERA Anne

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2512 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 10 000 EUROS AU RESEAU CANOPE "RESEAU DE CREATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUES" - SIGNATURE D'UNE CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE 2016-2017-2018 (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de son Projet Educatif Territorial qui accompagne les projets des écoles afin de favoriser le droit à l'éducation pour chacun et pour tous, la Ville de Lyon poursuit des actions communes avec le réseau Canopé, visant à doter les enfants des écoles maternelles et élémentaires d'outils relevant de l'ensemble des domaines pédagogiques et éducatifs pour lesquels le réseau Canopé produit et diffuse des ressources (formations, accompagnements techniques, maintenance....).

Canopé, anciennement Centre national de documentation pédagogique, est un établissement public à caractère administratif et éditeur de ressources pédagogiques public, dépendant du Ministère de l'Education nationale français, placé sous tutelle du Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative.

La délibération n° 2013/5658 du 1<sup>er</sup> juillet 2013 autorisant la signature d'une convention pluriannuelle entre le réseau Canopé et la Ville de Lyon a pris fin le 31 décembre 2015.

Suite au bilan positif de l'ensemble des actions réalisées dans le cadre de cette convention, la Ville de Lyon souhaite poursuivre son partenariat avec le réseau Canopé « Réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques » par la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle cadre pour la période 2016-2017-2018 portant sur :

- ***L'accompagnement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE) : avec un pôle de sécurisation et le filtrage des accès à l'internet ; une contribution à la mise en place d'un ENT (Espace Numérique de Travail) par la Ville de Lyon ; des interventions dans le cadre d'une action internationale pour promouvoir la coopération au sein de la communauté éducative européenne.***

- ***Des outils pédagogiques : Aide à la conception et à la réalisation d'outils pédagogiques créés par des enseignants et /ou la Ville de Lyon ; Aide à la diffusion de produits pédagogiques.***

- ***La maintenance de matériels pédagogiques audiovisuels : Intervention d'un technicien pour la maintenance de matériel pédagogique audiovisuel.***

- ***Une représentation de la Ville au Conseil consultatif du CCDP du Rhône (Conseil Consultatif de la Documentation Pédagogique du Rhône)***

Cette convention prévoit les obligations réciproques des parties ainsi que les modalités de versement de la subvention.

Pour l'année 2016, le montant de la subvention est fixé à 10 000 €

Pour les années suivantes, et en raison du principe d'annualité budgétaire, le montant de la subvention sera fixé lors des séances du vote du budget primitif de la Ville de Lyon.

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret n° 2014-1631 du 26 décembre 2014 relatif à l'organisation administrative, financière et territoriale de l'Etablissement public de création et d'accompagnement pédagogiques dénommé « Réseau Canopé » ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 10 000 euros est allouée au Réseau Canopé, au titre de l'année 2016.

2. La convention cadre pluriannuelle susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le réseau Canopé « Réseau de Création et d'Accompagnement Pédagogiques » pour les exercices 2016-2017-2018, est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.

4. La dépense sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2016, ligne 44412 - Programme PROJEDU - Opération REDUCAT - Nature 65738 - Fonction 20.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne BRUGNERA